



**COMMUNE DE GROSBOUS**

1, rue de Bastogne L-9154 Grosbous

[www.groussbus.lu](http://www.groussbus.lu)



Dossier traité par: Steve Beckers Tél. : 83 80 22 -31 [backoffice@groussbus.lu](mailto:backoffice@groussbus.lu)

# AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 60 § 2 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, il est porté à la connaissance du public que la **décision** plus amplement décrite ci-dessous a été délivrée par le Département de l'environnement du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable (MECDD) :

Référence MECDD:	97110
Objet :	l'organisation du "Trail Uewersauer"
Requérant :	Trail Uewersauer-Performance Club Monsieur Nico Peters
Adresse :	4, rue des Joncs L-1818 Howald
Date de la décision :	09.11.2020
Lieu :	sur les territoires des communes de GROSBOUS, du Lac-de-la-Haute-Sûre, d'Esch-sur-Sûre, de Bourscheid, de Goesdorf et de Wahl
Début du délai de recours :	13.11.2020
Fin du délai de recours :	15.02.2021
Remarque(s) :	Le public peut prendre inspection de la décision sur le site internet de la commune ( <a href="http://www.groussbus.lu">www.groussbus.lu</a> ) ou <u>sur rendez-vous</u> à la maison communale

Grosbous, le 11 novembre 2020

pr. le collège des bourgmestre et échevins,

le bourgmestre,

le secrétaire,

